



SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Identificateur du produit:	R-300 AGENT DE RINÇAGE
Autres moyens d'identification	R300
Usage du produit/Description:	Additif pour le rinçage dans un lave-vaisselle
Restrictions d'utilisations	Pour usage industriel, institutionnel et établissements alimentaires seulement.
Identificateur du fournisseur initial :	Safeblend (Chemotec) (PM) Inc. 5800 ONTARIO E. MONTRÉAL, QC H1N 0A2 Téléphone: 514-729-6321; 1-800-729-6321 www.safeblend.com
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence seulement:	1-800-729-6321 (Disponible de 8H à 16H30 du Lundi au Vendredi)

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2a Classification du produit selon le SIMDUT 2015- SGH

Ce produit n'est pas classé dangereux selon les critères du SGH

2b Label éléments

Non

Signal de Danger :

Aucun

Mention d'avertissement

Cause de sérieuses irritations des yeux

Conseils de Prudence :

Porter des gants en caoutchouc, un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Laver abondamment à l'eau. Si une irritation de la peau se produit consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

SECTION 3 - COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients	No. CAS	% (poids)	CLASSIFICATION GHS
Alcools propoxylés éthoxylés	68987-81-5	5-10	Toxicité aigüe orale, catégorie 4 Lésions oculaires/Irritations des yeux, catégorie 2
Les concentrations réelles constituent un secret commercial			

SECTION 4 - PREMIERS SOINS**4.a Description des premiers soins :****Contact oculaire:**

YEUX: Rincer abondamment avec de l'eau après le contact. Obtenir un avis médical si l'irritation persiste.

Contact cutané:

PEAU: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Laver abondamment à l'eau. Si irritation cutanée obtenir un avis médical

Inhalation:

Aucun effet prévu

4.b Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Yeux: Cause de sérieuses irritations des yeux.

Peau: Peut causer des irritations cutanées

Inhalation: Aucun effet prévu

Ingestion : après absorption de grandes quantités d'alcool isopropylique : dépression au niveau du système nerveux central, mal de tête, dilatation des vaisseaux sanguins, pression artérielle basse. nausée, vomissement et douleur abdominale peuvent subvenir.

4c Mention des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires

Aucune mesure particulière

SECTION 5 - PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5a Moyens d'extinction:**

Moyens d'extinction appropriés :

Eau (si possible, éviter les jets puissants), mousse universelle, produits chimiques secs, dioxyde de carbone. Le produit en lui-même ne brûle pas.

Moyens d'extinction déconseillés :

Néant

5b Dangers spécifiques du produit :

Produits de combustion dangereux:

Oxydes de carbone, oxyde d'azote et autres gaz de combustion irritants

5c Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers :

Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement:

De la fumée ou des émanations irritantes et toxiques peuvent se produire durant un incendie. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome pour se protéger des produits irritants et toxiques libérés lors de la combustion. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Un jet d'eau dirigé directement sur le produit génère beaucoup de mousse.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**6a Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :****Protection personnelle:**

Éviter le contact avec les yeux. Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.



6b Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage:

Arrêter la fuite. Pomper le produit dans des contenants pour élimination ou éponger avec une matière absorbante et placer dans un contenant pour élimination. Compléter le nettoyage en rinçant à l'eau. Attention : le plancher sera très glissant.

6c Précautions environnementales:

Produit biodégradable. Ne pas laisser de grandes quantités de produit s'écouler à l'égout.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

7a Procédures de manutention sécuritaire:

Éviter le contact avec les yeux. Lorsque utilisé conformément aux indications, pas besoin de mesures particulières.

7b Exigences en matière d'entreposage y compris les incompatibilités:

Garder dans un contenant fermé hermétiquement, dans un endroit bien ventilé. Ne pas entreposer avec de la nourriture.

GARDER À L'ABRI DU GEL.

7c Matériaux spéciaux d'emballage: P/D

Aucune incompatibilité avec la plupart des produits trouvés sur la majorité des lieux de travail.

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

8a Paramètres de contrôle :

Ingrédients du produit	VALEUR D'EXPOSITION MOYENNE PONDÉRÉE (VEMP) au Québec	VALEUR D'EXPOSITION DE COURTE DURÉE (VECD) / PLAFOND au Québec	Notations
Alcool isopropylique	200 ppm	400 ppm	

8b Mesures d'ingénierie:

Mettre en place une ventilation adéquate.

8c Mesures de protection individuelle

Protection des voies respiratoires:

Non requis pour des applications normales.

Respirateur approuvé NIOSH/MSHA en cas de déversement important et de manque de ventilation ou de formation de vapeurs.

Protection de la peau et autres équipements de protection :

Portez des gants en caoutchouc. Bottes imperméables en cas de déversement

Protection des yeux / du visage:

Protection des yeux/ visage est conseillé.

Commentaires sur l'hygiène générale:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec les yeux. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique :	Liquide
Couleur :	Bleu
Odeur :	Sans odeur
Point de fusion/congélation:	Environ 0 °C
Point d'ébullition:	Environ 100 °C
Inflammabilité :	N/A
Limite d'inflammabilité supérieure et inférieure :	N/A
Point éclair:	Aucun jusqu'à ébullition.
Température d'auto-inflammation:	P/D
pH:	7.0 - 8.5
Viscosité:	< 10 cps @ 24 °C
Solubilité:	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau :	N/A
Tension de vapeur :	20 mm Hg (eau)
Densité relative :	1.0 g/cm ³ @ 20 °C
Densité de vapeur :	0.6 (eau)
Caractéristiques des particules :	N/A

SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

10a Réactivité :

Pas connue lorsque utilisé selon les recommandations

10b Stabilité chimique:

Stable à la température de la pièce, dans des conditions normales de manutention et d'entreposage.

10c Risque de réactions dangereuses :

Voir section 10a Réactivité

10d Conditions à éviter:

Pas de décomposition lorsque utilisé selon les recommandations.

10e Matériaux incompatibles:

Aucune lorsque utilisé selon les recommandations

10f Produits de décomposition dangereux :

Vapeurs d'eau, oxydes de carbone, azote et autres gaz pouvant être irritants.

SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voies d'absorption probables: Yeux, Peau, ingestion.

Yeux: Cause une sérieuse irritation.

Peau: Peut causer une irritation cutanée.

Ingestion: APRÈS ABSORPTION DE GRANDES QUANTITÉS d'alcool isopropylique : Dépression au niveau du système nerveux central, mal de tête, dilatation des vaisseaux sanguins, pression artérielle basse. Nausée, vomissement et douleur abdominale peuvent survenir.

**Fiche de données de sécurité : R-300 AGENT DE RINÇAGE****Cancérogénicité :**

Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC comme étant soupçonné d'être cancérigène.

Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction :

Négatif dans les tests de mutagénicité

Sensibilisation de la peau :

Non sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires :

P/D

Matières synergiques :

P/D

Autres dangers importants:

P/D

Données**toxicologiques:**

Estimation de la toxicité aiguë: la DL₅₀ est supérieure à 10,000 mg/kg, (oral, rat); nos produits ne sont pas testés sur des animaux.

Ingrédients	DL ₅₀ (voie, espèce)	CL ₅₀ # heures (espèce)
Alcools propoxylés éthoxylés	≥ 2,000 (oral rat)	Non disponible

Voir Section 3 pour plus de renseignements.

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES**12a Écotoxicité :**

TOXICITÉ (Poisson)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Alcools propoxylés éthoxylés	Pimephales promelas 11,3mg/L	96H	Non disponible

Toxicité (Daphnia)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Alkoxylate	EC50 :67,9mg/l	48h	Non disponible

TOXICITÉ (Algues)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Alcools propoxylés éthoxylés	Plantes aquatiques: 67,9mg/L	72H	Non disponible

12b Persistance et biodégradation :

Le produit est biodégradable

12c Potentiel de bioaccumulation :

Non disponible.

12d Mobilité dans le sol :

Non disponible

12e Autres effets nocifs :

Aucune information pertinente trouvée

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Éliminer selon les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT**Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) au Canada :**

Exempté en tant que solution aqueuse d'alcool.

Numéro UN:

Appellation réglementaire :

Classe de danger :

Groupe d'emballage :



Dangers environnementaux:
Transport en vrac:
Précautions spéciales :

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Au Canada

Renseignements SIMDUT:

Ce produit a été classifié en accord avec les critères du Règlement sur les produits dangereux (RPD) et cette fiche de données signalétiques (FDS) contient tous les renseignements requis par le RPD.

Classification SIMDUT:

SIMDUT 2015 – SGH: Voir section 2a

Information CEPA: Tous les ingrédients se retrouvent sur la LIS

SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Date de révision: 2025 12 24

Références:

1. Les informations fournies par le fournisseur et/ou le fabricant.
2. Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST).
3. Agence Internationale de Recherche sur le Cancer
4. Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) site web

Abréviations:

ACGIH	Conférence des Hygiénistes industriels du Gouvernement Américain
CAS	Service de Dénomination des Substances Chimiques
CEPA	Législation Canadienne sur la Protection de l'environnement
CL	Concentration létale
cps	Centipoises
DL	Dose létale
HMIS	Système d'Information sur les Matières Dangereuses
HSDB	Banque de Données sur les Substances Dangereuses
IARC	Agence International pour la Recherche sur le Cancer
LIS	Liste Intérieure des Substances
NFPA	Association Nationale pour le Protection contre les Incendies
NIOSH	Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail
NTP	Programme National de Toxicologie (U.S.A.)
OSHA	Administration de la Santé et la Sécurité au travail (U.S.A.)
P/D	Pas Disponible
PEL	Limite d'Exposition Admissible
S/O	Sans Objet
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
TLV	Threshold Limit Value

Fin de la Fiche de données de sécurité